

Discours Plénière
Budget Supplémentaire 2023
10/07/2023

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

Cette génération avait 11 ans, 12 ans, parfois moins.

Cette génération a vu son **innocence percutée par la pandémie de Covid-19**.

Cette génération **porte les stigmates des confinements et de tous les maux profonds qu'ils ont fait remonter à la surface :**

violences intrafamiliales et troubles pédopsychiatriques en augmentation, fragilités psycho-sociales et précarisation généralisée...

Une pandémie qui a **été un révélateur** et un **accélérateur des effets comme celui de la ghettoïsation**, et de la **désaffiliation**.

Cette génération est **désormais au collège pour les plus jeunes, les autres ont entre 15 et 17 ans**.

Cette génération est en partie celle que l'on a retrouvée **parmi les « émeutiers »** dont la plupart n'avait **aucun antécédent judiciaire**.

Tout ce qu'ils ont souffert et tout ce qu'ils n'ont pas pu tenter pour que *jeunesse se passe...* tout cela a pour partie éclaté lors de ces derniers jours.

Entendons-nous bien : comprendre n'est pas excuser.

Dans une République démocratique et sociale, le **respect de toutes et tous à nos règles et lois est le fondement de notre vie en commun**.

Mon propos ne vient donc pas justifier des actes, mais poser un constat lucide sur leur origine.

Je pèse volontairement mes mots : lorsque j'emploie **lucidité**, c'est pour souligner l'importance de ne rien céder face à **l'obscurité** de la violence insupportable envers les représentantes et représentants de notre démocratie sociale et à ses symboles ;

et de ne pas céder non plus à **l'obscurantisme des accusations hâtives et des préjugés qui mènent à de dangereux amalgames.**

Car l'augmentation durable du taux de jeunes aux **parcours complexes**, avec de surcroît un **accroissement des comportements violents** n'est pas une réalité circonscrite à une condition sociale.

C'est le reflet de la condition de notre société meurtrie par la **misère globale**. C'est sous cet angle systémique qu'il faut considérer le problème.

Notre jeunesse encaisse cette violence et les carences de notre modèle social.

Face à cela, notre responsabilité c'est de prendre soin pour tisser sans cesse les liens avec les jeunesses.

La prise en compte de ces réalités et la volonté d'y répondre nous a convaincu que **la Grande cause départementale 2023** devait être consacrée **aux jeunesses**.

Parce que notre exigence c'est **d'être et de faire avec eux, auprès d'eux** :

dans nos **collèges et via nos actions éducatives** ;

via la **prévention avec la Protection Maternelle et Infantile et l'appui à la parentalité** ;

avec la **prévention spécialisée dans les quartiers** ;

et la **protection de l'enfance à proprement parler**.

Autant de secteurs d'intervention où les métiers du lien sont centraux, pour apporter d'autres réponses que la violence, pour une **société du lien.**

Cela pose évidemment la question des moyens humains et budgétaires qui est à l'ordre du jour de ce **Budget Supplémentaire**.

J'alerte une fois encore sur le fait que les collectivités sont prises dans l'étau de l'Etat.

Comme je l'ai dit **le 26 juin dernier : que nous subissons un « effet-ciseau »** dû à la contraction de nos recettes avec la chute des droits de mutation perçus et à la hausse des dépenses de solidarités.

Mais aujourd'hui, j'appuierai mon propos sur un exemple-phare de cette situation, en me fondant sur la politique qui représente le plus important poste de dépense supplémentaire : **la protection de l'enfance**, à laquelle nous dédions **7 millions d'euros**.

Cela peut sembler être un choix à l'opposé de nos contraintes budgétaires mais je l'assume, parce que je prends le parti d'une société qui conçoit enfin **qu'investir dans l'humain est source de richesse**.

Une richesse qui n'est pas synonyme d'enrichissement financier, mais de **moins d'injustice sociale, d'inégalité et plus de partage, de solidarité et d'hospitalité**.

Ce choix est aussi pragmatique : il entend tenir nos engagements envers les enfants dont nous avons la responsabilité.

Oui, nous ne **règleront pas entièrement** les presque 200 mesures judiciaires en attente d'exécution.

Pour rappel, dans d'autres départements, elles s'élèvent à 1000. Cette situation est donc nationale.

Oui, ces 7 millions ne **suffiront pas à faire baisser la tension sur un Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) saturé :**

avec **+50% d'enfants accueillis au CDEF entre 2019 et 2022 ;**

et **60-65% d'enfants notifiés par la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) dans l'unité des pré-adolescents.**

Oui, nous ne serons **pas totalement à la hauteur du défi que nous voulons pourtant bien relever de mieux protéger les enfants de toutes formes de violence**, alors que nous faisons face à une **hausse de +38% d'Informations Préoccupantes entre 2019 et 2022.**

Je fais cet **exercice d'honnêteté** devant vous car **nous le devons aux Girondines et aux Girondins.**

Nous devons dire qu'il **est attendu de l'Aide Sociale à l'Enfance de réussir à faire tout ce que d'autres n'ont pas réussi à faire avant eux et autour d'eux ;**

tout comme il est attendu du Revenu de Solidarité Active (RSA) qu'il retisse des liens alors que les ruptures sont laissées béantes par bon nombre d'échecs de l'accompagnement en amont...

Il faut voir plus grand : la **faillite est systémique.**

Le Président de la République déclarait que « ***La protection de l'enfance sera la priorité de [son] prochain mandat*** ».

Nous attendons toujours de voir cette priorité se concrétiser sur le terrain.

Car aujourd'hui nous faisons face à la **faillite des « plans »** de l'Etat et de leurs effets d'annonce qui ne donnent rien que des promesses déçues.

Le système de santé, la pédopsychiatrie, l'éducation nationale, les magistrats... Cette **dégradation nationale des services publics affecte notamment les plus jeunes dont le parcours repose presque essentiellement sur le service public.**

Alors oui, nous avons notre part mais nous compensons aussi en faisant plus que ce qui nous est légalement demandé.

Avec les professionnels des Agences Régionales de Santé (ARS), des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et Centres Hospitaliers (CH), les magistrats et l'Education Nationale nous ne manquons ni de solidarité ni d'idée, mais bien de moyens.

Toutes et tous nous sommes **unis** dans **ce même constat, ce même combat** et **ces mêmes attentes.**

Il est nécessaire de laisser les mains libres aux acteurs de terrain, de laisser expérimenter ensemble pour laisser solutions les émerger des territoires comme cela a été le cas avec les Contrats Jeunes Majeurs.

L'obligation créée par la Loi Taquet d'accompagner les jeunes jusqu'à 21 ans **vient consacrer dans le droit ce que nous faisons déjà par choix politique et parce que nous avons fait le choix d'y consacrer les moyens.**

Aujourd'hui, le pourrons-nous encore ?

C'est grâce à cette **conjugaison de la volonté politique et de l'autonomie financière** que nous avons pu mettre en place des dispositifs dont l'Etat a **finalelement** réalisé la vertu.

Voilà ce qu'est la véritable décentralisation !

Voilà en quoi elle peut être inspirante ;

voilà pourquoi elle doit être poursuivie !

Il reste tant à faire et à expérimenter depuis les territoires.

Nous devons développer une vision systémique et globale des besoins de l'enfant et de sa famille, à l'image de ce qui se fait au **Québec** en matière de **prévention précoce**.

Notre Vice-présidente **Marie-Claude Agullana**, qui est allée s'inspirer de ces pratiques, pourrait en témoigner.

J'en suis conscient, **notre situation doit nous inciter à la plus grande prudence dans la construction du Budget Primitif, d'autant plus que la pressurisation constante de l'Etat** à l'égard des collectivités perturbe notre capacité à anticiper notre budget.

Mais ce **n'est pas pour autant que nous devons renoncer à expérimenter, ce n'est pas une raison pour mettre de côté la solidarité.**

C'est, au contraire, l'occasion unique de **mettre l'impératif de dignité humaine au cœur de notre démocratie.**

C'est avec ce regard que j'aimerais nous voir débattre de ce Budget Supplémentaire et en perspective du Budget Primitif.

Avec ce regard empreint du **lien**, du **soin**, et de l'esprit de **résilience** qui qui animent le Département de la Gironde.

C'est ainsi que nous ferons en sorte qu'il n'y ait « *ni vie minuscule ni vie majuscule mais une seule humanité, dépositaire d'une condition universelle* », comme l'écrit l'anthropologue **Charles Gardou**.

Je ne doute pas, chers collègues, de notre détermination à agir en ce sens, en commun, pour être à la hauteur du service public que nous devons aux Girondines et Girondins pour traverser ces temps troublés.

J'en terminerai donc sur un appel à **l'union solidaire** au sein de cet hémicycle, car **c'est dans l'épreuve que nous renforçons la solidité et le pouvoir d'agir de notre collectivité** pour « Faire Gironde » et plus encore faire humanité.